

Le statut des enfants nés du viol de guerre

AJNA JUSIĆ

PRÉSIDENTE DE FORGOTTEN CHILDREN OF WAR,
MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE STAND
SPEAK RISE UP!



Ajna Jusić lors du forum Stand Speak Rise Up! en 2019

Pendant la guerre en Bosnie-Herzégovine, entre 30 000 et 50 000 femmes, filles et hommes ont été violés. À la suite de ces crimes de guerre, des enfants sont nés. Des enfants qui vivent à l'ère du statu quo, 30 ans après la guerre, et restent invisibles dans une société qui ne les reconnaît pas. Nous sommes des enfants qui vivons dans une société qui a été complètement aveuglée par ses fortes croyances, principalement liées à la guerre, et qui a ignoré la possibilité qu'un enfant naisse après un acte de viol.

Pendant et immédiatement après la guerre, parallèlement au renforcement de la militarisation, des "enfants nés de la guerre" sont nés dans le monde entier, c'est-à-dire des enfants qui auraient eu moins de chances de naître s'il n'y avait pas eu de guerre dans une certaine région, et où leurs pères avaient été envoyés en mission officielle ou militaire. Dans le contexte de la Bosnie-Herzégovine, cette catégorie comprend les enfants dont les pères étaient :

- des soldats membres de l'armée adverse, c'est-à-dire des membres d'autres groupes ethno-nationaux par rapport au groupe auquel appartenait la mère (parents appartenant à des parties précédemment en guerre, dites ennemies) ;
- des membres des forces stationnaires/de maintien de la paix (FORPRONU, IFOR, SFOR, etc.) ; ou
- des employés de missions humanitaires étrangères alors que les mères étaient des femmes locales.

En Bosnie-Herzégovine, nous parlons souvent des conséquences de la guerre, mais très rarement de l'une des catégories les plus vulnérables - les "enfants nés à cause de la guerre", qui ont subi des violations des droits de l'enfant. Les résultats de recherches antérieures, de rapports de l'ONU et de reportages journalistiques suggèrent que les "enfants nés de la guerre", souvent non reconnus et rejetés par les pères, et laissés à la charge des mères et/ou de la communauté dans laquelle ils sont nés, grandissent privés de nombreux droits de l'enfant et avec de possibles problèmes d'identité, de stigmatisation, de discrimination, de marginalisation et/ou d'isolement.

L'association Forgotten Children of War a été fondée en 2015 par plusieurs passionnés - militants des droits de l'homme et "enfants nés de la guerre" de Bosnie-Herzégovine, qui sont restés dans l'ombre de la guerre et de la défaite, invisibles et non reconnus comme une catégorie vulnérable d'enfants dans le pays d'origine de leurs mères et / ou le pays d'origine de leurs pères biologiques.

L'Association Forgotten Children of War est la première et actuellement la seule association en Europe dont les fondateurs et les membres sont des enfants nés de la guerre, et aborde le sujet des enfants nés de la guerre d'une manière complètement différente.

« Nous voulons une société solidaire et inclusive, sans violence, dans laquelle l'état de droit est respecté »

La première association qui travaille sur la visibilité sociale et juridique, la première qui réunit ses membres qui appartiennent aux catégories ci-dessus.

Afin de reconnaître légalement et socialement et de respecter les enfants nés de la guerre, **nous contribuons, par le biais de l'activisme, du plaidoyer public, de la recherche, du travail en réseau et des arts, à l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard de cette catégorie sociale.** Notre vision est que Forgotten Children of War (ZDR) est une organisation mondiale en Bosnie-Herzégovine qui plaide pour la reconnaissance légale et sociale des enfants nés de la guerre en se basant sur les pratiques positives de la BiH. Nous voulons une société solidaire et inclusive, sans violence, dans laquelle l'état de droit est respecté.

Quant aux enfants nés de la guerre, on nous appelle souvent une population cachée car si les gens savaient que nous sommes nés, nous serions exposés à la stigmatisation et à la discrimination. **Nous sommes toujours exposés à la condamnation sociale, y compris au rejet politique et juridique.** C'est précisément pour cette raison que nos mères essaient de cacher très sagement l'identité de nos pères, ce qui rend plus difficile la cartographie et le regroupement des

enfants nés à la suite d'un viol dans un certain pays.

Nous sommes une population négligée dont la naissance même s'accompagne de risques et de dommages permanents et potentiellement mortels. Il peut s'agir de stigmatisation, de discrimination, de violence physique et d'abus émotionnel, d'un accès réduit ou inexistant à l'éducation, de la faim, de la pauvreté, du sans-abrisme, de l'implication dans des groupes armés ou criminels, d'un risque accru de radicalisation et d'une mauvaise santé.

Nos mères sont exposées à une double stigmatisation, en tant que survivantes de viols de guerre et mères.

Sans soutien, les femmes et les filles souffrent des effets physiques, psychologiques, sociaux et économiques importants de la maternité forcée. Les dommages et les carences auxquels nos mères sont confrontées ont été transmis à nous, leurs enfants qui sont étiquetés comme des enfants nés de la violence sexuelle.

Cet effet intergénérationnel de la violence sexuelle liée aux conflits doit être reconnu et traité de toute urgence. En l'absence générale de politiques et de lois nationales et internationales spécifiques et ciblées pour répondre à nos besoins, les risques et les préjudices sont susceptibles de se multiplier et de s'aggraver dans la vie des enfants. Une enfance perdue devient un âge adulte incertain, et le droit aux droits de l'homme devient une illusion.

Les communautés mondiales et nationales doivent faire face aux tabous et aux complexités entourant la violence reproductive qui conduit à la "maternité forcée", à la conception et à la naissance d'enfants comme conséquence de cette violence.

L'existence d'enfants nés de violences sexuelles et les conséquences très lourdes de la grossesse et de la maternité résultant d'un viol ne doivent pas rester des euphémismes dans les résolutions des acteurs politiques internationaux.

La marginalisation constante, normative et pratique, des enfants nés de violences sexuelles et de leurs "mères forcées" dans les sociétés post-conflit constitue un obstacle important à une paix, une réconciliation et une justice transitionnelle durables et inclusives. Les processus de justice transitionnelle qui ne reconnaissent ni n'appliquent les droits des enfants nés de violences sexuelles ne peuvent atteindre leurs objectifs, qui incluent la vérité, la réconciliation, la responsabilité et l'octroi de réparations. Nier les droits des enfants nés de violences sexuelles est inconciliable avec l'exigence d'universalité des droits de l'homme.

Nous sommes prêts à partager nos expériences partout dans le monde. Nous sommes prêts parce que nous ne voulons pas prendre part à de futures guerres, nous ne voulons pas prendre part à de futurs viols. **Nous ne voulons pas prendre part au statu quo qui nous a amené à vivre ce genre de souffrance.**